

# Conditions générales de vente et d'utilisation des services

Version 3 / 22.03.2024

## Préambule

La société MYLOBY (ci-après « MYLOBY ») est une société par actions simplifiée au capital social de 70 870 euros, inscrite au RCS de Paris sous le numéro 812 115 087 dont le siège social est situé au 9 Rue des Colonnes, 75002 Paris représentée par Monsieur Matthieu RAKOTOBÉ, en sa qualité de Directeur Général.

MYLOBY met à disposition de ses utilisateurs une plateforme en ligne permettant d'organiser, de gérer le gardiennage, le référencement, la traçabilité, ainsi que les opérations de remise et de restitution de leurs objets de valeur avec des tiers, et propose à la vente du matériel ainsi qu'un service de duplication de clés.

## 1. Définitions

Pour l'interprétation et la mise en œuvre des présentes conditions générales de vente et d'utilisation (« CGUV »), il est convenu que les termes ci-après seront définis de la façon suivante :

- « *Abonnement & Licence* » désigne l'offre souscrite par un le client lui permettant de déléguer les services de remise et restitution des Objets. Le détail de l'offre souscrite est exposé au Devis annexé aux présentes.
- « *CGUV* » désigne les présentes **C**onditions **G**énérales de **V**ente et d'**U**tilisation s'appliquant, sans restriction ni réserve, à l'ensemble du Matériel et des Services proposés par le Site ou la Web Application et définis dans les présentes CGUV.
- « *Client* » désigne (i) toute partie qui dans le cadre de son activité professionnelle, contracte avec MYLOBY, en vue notamment d'assumer les fonctions de gardien de tout objet transféré entre utilisateurs de MYLOBY ou (ii) tout particulier souhaitant effectuer un achat de Matériel auprès de MYLOBY.
- « *Commande* » désigne tout acte par le biais duquel un Utilisateur manifeste sa volonté de s'engager dans une transaction commerciale avec MYLOBY, cet acte étant matérialisé par l'acceptation écrite du Devis, des présentes CGUV et de ses annexes. Au préalable, le Client doit avoir effectué une demande, à laquelle nos commerciaux ont répondu.
- « *Compte Utilisateur* » désigne les Services de base permettant à l'Utilisateur de disposer d'une identité virtuelle sur le Site ou la Web Application, lui permettant

d'interagir avec les autres Utilisateurs et d'utiliser certains Services. Les droits relatifs à chaque Compte Utilisateur varient en fonction de la qualité de l'Utilisateur.

- « *Contrat* » désigne tout échange de volontés entre MYLOBY et un Client par le biais d'une part, de toute plateforme numérique et d'autre part, de la signature de tout contrat portant sur les Services proposés et/ou le Matériel vendu par MYLOBY.
- « *Devis* » désigne le devis soumis par MYLOBY et accepté par le Client, spécifiant les conditions particulières liant les Parties.
- « *Fiche Objet* » désigne la fiche associée à un Objet reprenant toutes les informations telles que le nom de cet Objet, son statut, son type, sa nature, illustrations, pièces jointes, notes, photos et tout type d'informations existante ou à venir, le Relais qui lui est éventuellement associé, le Master et l'Invité.
- « *Gestionnaire* » désigne un Utilisateur lui-même désigné sur son Compte par un Utilisateur Master et qui dispose de droits d'administration élargis par défaut afin de créer des Objets, gérer des contacts et en définir les Invitations et droits d'accès. Seul le Gestionnaire peut être désigné par le Master comme Référent Relais, cette fonction s'ajoute aux droits acquis par le Gestionnaire. La possibilité de désigner un ou des Gestionnaires dépend du type d'Abonnement souscrit par le Client.
- « *Invitation* » désigne l'action d'inviter un Utilisateur à retirer l'Objet via l'utilisation du Site ou de la Web Application.
- « *Invité* » : désigne les Clients autorisés par une invitation du Master à récupérer leurs Objets par l'intermédiaire du Site ou de la Web Application en localisant les Relais qui leur remettent les Objets appartenant aux Masters, et à qui ils doivent restituer ces Objets. Ils disposent d'un droit de retrait, de dépôt et de transfert d'un Objet. Les invités sont identifiés par MYLOBY à l'aide de leur numéro de téléphone portable et reçoivent les codes de Validation par SMS.
- « *Matériel* » désigne tout produit proposé par MYLOBY, pouvant figurer dans un catalogue ou encore dans le cadre de toute offre commerciale, en ce compris toute armoire, toute boîte ou armoire connectée, tous rangements et accessoires, toutes clés dupliquées, et nécessitant une remise à un Utilisateur par la société MYLOBY.
- « *Master* » désigne l'Utilisateur qui souhaite utiliser le Site ou la Web Application afin de déléguer la remise et la restitution, le référencement et la traçabilité des Objets, et qui dispose de l'intégralité des fonctionnalités d'administration et droits d'utilisation, associés à son Compte au regard de l'Abonnement choisi et des différentes options souscrites. Le Master pourra, en plus des droits définis par défaut, gérer et définir indépendamment les droits de chaque utilisateur Gestionnaire ou Invité.

- « *Objet* » désigne un objet tel qu'un bien de valeur ou non ou encore un jeu de clé ou une clé unique fourni par un Utilisateur et enregistré comme tel dans son Compte Utilisateur.
- « *Partie(s)* » désigne individuellement ou collectivement MYLOBY et/ou le Client dans le cadre de la signature des présentes.
- « *QR Code* » désigne un Code-Barres destiné à être lu par un Smartphone ou un lecteur de Code-Barres et permet d'accéder à certains Services.
- « *Référent Relais* » désigne un Utilisateur lui-même désigné par un Master ou par MYLOBY et qui dispose d'un compte Utilisateur spécifique ainsi que d'un code Pin permettant la validation des dépôts et retraits des Objets dans le cadre de la gestion des Objets par le Client.
- « *Relais* » désigne les Utilisateurs qui souhaitent utiliser les Services de MYLOBY pour procéder à la remise ou à la restitution des Objets appartenant aux Utilisateurs, pour le compte de ces derniers. L'Utilisateur utilise la fonction Relais Agence pour son usage privé, à l'exception des armoires connectées qui peuvent avoir une utilisation mutualisée.
- « *Services* » désigne les services payants ou gratuits accessibles aux Utilisateurs du Site et de la Web Application.
- « *Site* » désigne l'ensemble des pages composées de textes, d'images et le cas échéant d'éléments multimédia, composant le site Internet de MYLOBY accessible à l'adresse URL [www.myloby.com](http://www.myloby.com).
- « *Statut de l'Objet* » désigne l'endroit où se trouve l'Objet dans la Web Application et le Site. Le statut de l'Objet peut être soit « créé », soit « Avec le Master », soit « Dans le Relais », soit « Avec l'Invité » ou encore « En Transit ». Le statut d'un Objet ne pourra, en tout état de cause, jamais être multiple.
- « *Utilisateur* » désigne tout utilisateur, professionnel ou privé, titulaire d'un Compte sur le Site ou la Web Application. Pour créer un Compte, l'Utilisateur doit utiliser son adresse email et choisir un mot de passe selon les préconisations fournies par MYLOBY. En procédant à la création d'un Compte, l'Utilisateur s'engage à fournir des informations exactes, complètes et à jour. L'Utilisateur doit préserver la confidentialité et la sécurité de ses identifiants de connexion, et s'abstenir de les divulguer à un quelconque tiers. L'Utilisateur doit informer immédiatement MYLOBY s'il pense que ses identifiants ont été perdus, volés, détournés ou compromis d'une quelconque manière, ou en cas d'utilisation non autorisée avérée ou présumée de son Compte. L'Utilisateur est responsable de toutes les activités menées avec son Compte, sauf s'il n'a pas autorisé ces activités et qu'il n'a pas fait preuve de négligence par ailleurs (par exemple, en ne signalant pas l'utilisation non autorisée ou la perte de ses identifiants).

- « *Validation* » désigne une procédure de validation du dépôt, du retrait ou du transfert d'un Objet de valeur par un Invité. Cette procédure peut prendre deux formes : une validation par l'intermédiaire d'un QR Code et validation possible d'un Référent ou par confirmation avec réception d'un code par SMS ou par messagerie privée.
- « *Visiteur* » désigne tout consommateur, professionnel ou privé, non-titulaire d'un Compte sur le Site ou la Web Application et non Invité.
- « *Web Application* » désigne l'application MYLOBY pour appareils mobiles et tablettes, nécessitant un accès Internet pour fonctionner.

## **2. Application, opposabilité des CGUV**

En signant le Devis, le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepter, sans restriction ni réserve, les présentes CGUV.

Le Devis et les présentes CGUV constituent le Contrat formalisant la relation commerciale entre les Parties.

Les CGUV disponibles sur le Site ou la Web Application doivent en outre être expressément acceptées par tout Utilisateur. Par le biais d'une actualisation sur son Site et sa Web Application, MYLOBY peut modifier, réactualiser ou rectifier les CGUV, notamment afin de prendre en compte une évolution législative, réglementaire, jurisprudentielle et/ou technique. MYLOBY informera les Utilisateurs, par tous moyens utiles, de ces changements. La poursuite de l'utilisation des Services par l'Utilisateur vaudra acceptation implicite des CGUV ainsi modifiées. Concernant le mode d'emploi de la Web Application, il est directement consultable et mis à jour sur le Site et la Web Application.

Dans le cas où l'une des dispositions des présentes est réputée ou déclarée nulle, ou non écrite, par un tribunal compétent, les autres dispositions restent intégralement en vigueur et doivent être interprétées de façon à respecter l'intention originelle des Parties exprimée dans ce document.

## **3. Conditions financières**

### Généralités

Tout équipement permettant l'accès à un quelconque Service, tel qu'un ordinateur, un Smartphone, un logiciel ou encore tout moyen de télécommunication, sont à la charge exclusive du Client, de même que tout frais relatif à l'utilisation de ces équipements.

L'utilisation du logiciel fourni en mode Saas (en ligne) par MYLOBY ainsi que tout Matériel acquis par le Client ou loué fera nécessairement l'objet d'une facturation.

Les prix sont exprimés en euros, sauf mention contraire expresse au Devis. Ils sont toutes taxes comprises incluant la TVA au taux de 20%.

Toute Commande est effectuée sous la condition suspensive de l'acceptation du paiement par les terminaux et partenaires bancaires de MYLOBY.

MYLOBY accepte notamment le paiement par virement bancaire, sauf en ce qui concerne le service de duplication de clés dont les paiements devront être réalisés par carte bancaire ou virement depuis la plateforme de paiement STRIPE.

### Abonnement à la plateforme MYLOBY

Dans le cas de la souscription d'une offre d'accès à la plateforme en ligne MYLOBY, il pourra être proposé au Client deux possibilités de règlements :

- Un règlement complet ou annuel : Dans ce cas, ce règlement se fera en une seule fois, selon les conditions de paiement établies au Devis, d'un montant conforme à celui souscrit par le Client.
- Un règlement mensualisé : Dans ce cas, MYLOBY pourra également proposer l'utilisation de prélèvements automatiques mensualisés par le biais de la création d'un plan correspondant avec son partenaire GoCardless (gocardless.com). Les modalités et conditions de paiement d'un règlement mensualisé seront établies sur le Devis et/ou dans les « modalités de paiements » de la facture.

Le prix de l'abonnement aux Services pourra être révisé annuellement dans les limites de l'indice SYNTEC et en conformité avec la réglementation en vigueur.

### Achat de Matériel

Sauf accord spécifique, Le prix du Matériel acquis par le Client et les frais éventuels de livraison devront être payés comptant.

### Délais de paiement

Toute facture transmise par MYLOBY devra être intégralement réglée dans un délai de trente (30) jours suivant sa date de réception. Toute mensualité devra être réglée à la date convenue. En cas de survenance d'un quelconque défaut ou d'incident de paiement, le Client disposera d'un délai de sept (7) jours, à compter de la survenance dudit incident, pour procéder au règlement du montant dû. À l'expiration dudit délai, l'absence de régularisation pourra entraîner, à la seule discrétion de MYLOBY, l'une et/ou l'autre des sanctions, non-exhaustives, suivantes :

- La suspension immédiate des Services, sans aucune formalité ;
- Le blocage de l'accès au Compte Utilisateur.

Retard de paiement :

Il est expressément convenu que le défaut de paiement fait courir de plein droit des intérêts de retard au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage, pour les débiteurs (ici le Client) professionnels.

Par ailleurs, conformément à l'article D.441-5 du Code de Commerce, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros minimum est due par les débiteurs (ici le Client) professionnels en cas de retard de paiement.

#### **4. Services MYLOBY**

Le Client reconnaît que la souscription et l'utilisation des Services supposent de disposer d'un ordinateur, smartphone ou d'une tablette, disposant d'un système d'exploitation à jour. Il appartient au Client de vérifier que son équipement et ses logiciels, notamment le navigateur internet soient compatibles avec la Web Application ou le Site.

L'ensemble des Services MYLOBY est susceptible d'utiliser la technologie Blockchain pour fonctionner et enregistrer les transactions. Cette technologie permet de sécuriser les données en garantissant leurs confidentialités, leurs intégrités et leurs disponibilités. Pour ce Service, MYLOBY a recours au prestataire Smartchain (smart-chain.fr). TEZOS est le nom de la Blockchain.

Le cas échéant, sur simple demande du Client, MYLOBY s'engage à transmettre toutes les informations recueillies à ce titre, étant précisé que le Client dispose, en toutes hypothèses, de la faculté de consulter ses logs de traçabilité depuis le Site.

##### **Service « Relais Agence »**

Les Relais Agence sont accessibles aux Clients ayant souscrit le Service pour la gestion de leurs Objets en interne dans un cadre professionnel. La création d'un Relais Agence permet de disposer de fonctionnalités de gardiennage de son Objet et de rendre cet Objet disponible au retrait.

Un Relais Agence n'est accessible qu'au Master et aux Utilisateurs qui lui sont associés et définis comme tels par le Master et ses Gestionnaires.

Les conditions financières de création et de mise en place des Relais Agence sont dépendantes des conditions précisées sur le Devis fourni par MYLOBY et expressément acceptées par le Client.

##### **Service « Armoires et Boîtes Connectées »**

Les Armoires et Boîtes Connectées sont accessibles à la location ou à la vente aux Clients ayant souscrit le Service pour la gestion de leurs Objets en interne dans un cadre professionnel, conformément aux présentes CGUV en cas de vente et/ou aux conditions générales de location annexées aux présentes en cas de location.

L'installation et la mise à disposition d'une Armoire ou d'une Boîte Connectée permet de disposer de fonctionnalités de gardiennage de son Objet et de rendre cet Objet disponible au retrait sans l'intervention d'un Référent Relais ou d'un Gestionnaire et par la mise à disposition d'un code unique à durée de vie limitée auprès des Utilisateurs. La gestion d'une Armoire ou d'une Boîte Connectée n'est accessible qu'aux Utilisateurs ayant des droits d'administration sur le Compte et définis comme tels par le Master et ses Gestionnaires. La sécurité des Armoires Connectées est gérée par notre fournisseur par l'intermédiaire d'un système intégré (API).

L'utilisation des Armoires et Boîtes connectées implique les mêmes règles en matière de transmission de responsabilité que celle des Relais Agence.

### **Service de duplication de clés**

MYLOBY commercialise un service de duplication de clés de divers formats (clé plate, clé à gorge, clé de sécurité à trous, clé à double panneton, clé à cylindre, badge RFID/Mifare pour les immeubles, clés brevetées) en ligne (par l'envoi d'une photographie prise à l'aide du smartphone du Client ou par encodage à l'aide d'un boîtier transmis préalablement au Client par MYLOBY). Les clés dupliquées sont livrées à l'adresse indiquée par le Client, lequel est seul responsable de l'utilisation desdites clés dont il prend possession à la livraison. Le règlement du prix de cette prestation incluant les frais de livraison devra être effectué par carte bancaire ou par virement bancaire sur la plateforme de paiement STRIPE. Le Client recevra un email comportant un lien pour procéder audit paiement.

Les factures et historiques de paiement sont consultables par le Client sur la plateforme STRIPE.

## **5. Formation et conditions d'exécution du Contrat**

L'obligation respective de chaque Partie, de fournir le Service et/ou le Matériel au Client pour MYLOBY et de payer le Service et/ou le Matériel pour le Client, naît à partir du moment où le Client valide sa Commande ou accepte le Devis transmis par MYLOBY ou qu'il effectue une commande par voie d'e-mail.

Le Client s'engage à apporter sa collaboration à MYLOBY afin de permettre l'exécution des prestations de mise en place des Services et/ou du Matériel et en particulier :

- A fournir à MYLOBY les informations et éléments indispensables à la bonne compréhension des besoins du Client,
- A mettre à la disposition de MYLOBY, pour les prestations que celui-ci réalise dans les locaux du Client, les moyens nécessaires à leur exécution.

### **Droit de rétractation (Client non professionnel)**

Le cas échéant et si les conditions sont réunies aux termes de l'article L221-18 du Code de la consommation, le Client non professionnel disposera d'un délai de

rétractation de quatorze (14) jours à compter du jour d'une Commande sur le Site. Pour exercer son droit le Client non professionnel doit notifier sa décision de se rétracter de sa Commande au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté adressée par courrier ou email, le cas échéant à l'aide du formulaire de rétractation disponible en Annexe des présentes CGUV. En cas d'exercice du droit de rétractation par le Client, MYLOBY est tenue de rembourser la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison, dans les quatorze (14) jours à compter de la notification de rétractation ou de la réception du Matériel retourné, et ce, en utilisant le moyen de paiement initial du Client, sauf autre accord des Parties.

Il est précisé que le Client non professionnel ne bénéficie pas du droit de rétractation susvisé pour le service de duplication de clés, compte tenu de la personnalisation du produit, et ce, conformément aux dispositions de l'article L221-28 alinéa 3 du Code de la consommation excluant le droit de rétractation pour la « *fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés* ».

## **6. Vente et location de Matériel**

La mise à disposition des Services MYLOBY au Client peut s'accompagner d'un achat ou d'une location de fournitures (porte-clés, clés dupliquées...) ou de matériel de stockage des Objets sécurisé tel qu'une Armoire Connectée ou des Boîtiers Connectés, étant précisé que toutes les informations requises, dont la documentation d'aide à l'utilisation du Matériel en langue française, seront transmises par MYLOBY au Client qui s'engage à utiliser le Matériel conformément aux recommandations de MYLOBY et aux indications desdits documents d'utilisation.

Pour les Armoires et Boîtes Connectées, le Client doit impérativement avoir pris connaissance des restrictions et limites techniques relatives à la zone de connexion. MYLOBY ne sera pas tenue responsable d'un défaut de fonctionnement résultant du non-respect par le Client de ces impératifs techniques.

Outre le prix d'acquisition du Matériel, le Devis peut comprendre une prestation de mise en place du Matériel chez le Client (raccordements standards). Le Client devra veiller à ce que le lieu de mise en place du Matériel soit conforme aux spécifications techniques transmises par MYLOBY, notamment le conditionnement d'air, les revêtements, les isolations techniques.

La livraison est effectuée soit par la remise directe du produit au Client, soit par avis de mise à disposition, soit par délivrance via un expéditeur ou un transporteur dans les locaux du Client ou dans tous autres locaux désignés.

La vérification du Matériel par le Client doit être effectuée au moment de sa prise en charge.

En cas d'avarie ou de manquement, de réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du Matériel livré, le Client émettra des réserves claires et précises qu'il

notifiera dans un délai de trois (3) jours, suivant la date de livraison par écrit auprès de MYLOBY ou du transporteur. Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies constatées.

Le Client non professionnel bénéficie de la garantie légale de conformité (art. L217-8 et suivants du Code de la consommation) et de la garantie légale contre les vices cachés (art. 1641 et suivants du Code civil).

Dans tous les cas, le Client bénéficie d'une garantie contractuelle d'un (1) an pour tout vice de fonctionnement à compter de la date de la Commande.

La garantie couvre les frais nécessaires à la réparation, à savoir, de façon exhaustive :

- Le remplacement de toute pièce défectueuse ;
- La main d'œuvre ;
- Les frais de déplacement, d'envoi ou de livraison.

Pendant cette période de garantie, en cas de panne significative ne permettant pas une utilisation sommaire du Matériel de plus de sept (7) jours, MYLOBY fournira provisoirement un matériel de remplacement afin d'éviter une perturbation trop importante chez le Client.

Ce matériel présentera obligatoirement des caractéristiques identiques à celui remplacé ou assurant les mêmes fonctionnalités.

Le dépannage sera assuré dans un délai de sept (7) jours après avertissement du Client par tout moyen (téléphone, courriel...).

Toutefois, il est expressément convenu entre les Parties que les frais souscrits au titre du dépannage seraient supportés par le Client, aux tarifs en vigueur, dans les hypothèses non limitatives ci-après :

- le non-respect des prescriptions du constructeur et/ou de MYLOBY ;
- l'utilisation anormale du Matériel ou de fournitures non adaptées ;
- l'erreur de manipulation du Client ;
- l'intervention d'un tiers non autorisé par MYLOBY pour procéder à la réparation du Matériel.

MYLOBY ne saurait, en aucun cas, être tenue d'indemniser le Client du fait d'un quelconque dommage affectant le Matériel.

MYLOBY ne pourra, ainsi, à titre d'exemple, en aucune manière, être tenue d'indemniser des dommages indirects, même si sa responsabilité était engagée. Il en est de même des dommages pouvant être la conséquence du Contrat, tels que des dommages causés à des personnes, à des biens distincts de l'objet du Contrat ou des dommages inhérents tant à un problème informatique qu'à l'usage du réseau Internet tel qu'un virus informatique ou un problème de réseau.

Chacune des Parties sera, en tout état de cause, responsable de la bonne exécution des obligations qui lui incombent aux termes des présentes. Le Client restera, par ailleurs, seul responsable du fait de ses préposés, le cas échéant, et déclare, en outre, avoir souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle le couvrant dans le cadre de ses activités.

MYLOBY se réserve la propriété ou la mise à disposition du Matériel jusqu'au paiement intégral du prix.

Dans le cas d'une location de Matériel, lors de sa restitution et de sa reprise en main par MYLOBY, le Client pourra se voir appliquer des pénalités de remise en état si un degré d'usure anormal était constaté sur celui-ci.

## **7. Durée du Contrat**

La durée du Contrat est celle spécifiée au Devis.

Sauf disposition contraire, contractuellement prévue au Devis entre le Client et MYLOBY, ou en cas de dénonciation par le Client au plus tard 30 (trente) jours avant la fin de la première période contractuelle, et sous réserve du règlement intégral des sommes dues, la souscription aux Services est soumise à reconduction tacite pour une durée équivalente, et le cas échéant à une augmentation des tarifs selon l'indice SYNTEC.

Dans les mêmes circonstances, cette reconduction sera renouvelée à chaque date anniversaire du Contrat.

Dans le cas d'une offre « syndic packagée » pour la mise en place de Boîtes Connectées dans les copropriétés, il est entendu que le syndic de copropriété signera le Contrat, en sa qualité de Gestionnaire dûment mandaté pour agir au nom des syndicats des copropriétaires concernés, pour une durée de (12) douze mois à compter de l'installation du Matériel, aux conditions spécifiées au Devis. Ledit contrat comprendra notamment la maintenance et l'entretien du Matériel. Pour anticiper l'expiration dudit contrat et permettre la continuité des Services, le syndic de copropriété soumettra dès que possible au vote de l'assemblée générale des copropriétaires la conclusion d'un nouveau contrat avec MYLOBY, d'une durée initiale de 24 (vingt-quatre) mois prenant effet à la date anniversaire du premier Contrat, renouvelable par tacite reconduction par périodes successives de 12 (douze) mois, pour l'Abonnement au logiciel, la maintenance et l'entretien du Matériel.

La date de règlement est expressément prévue dans chaque facture qui sera transmise par MYLOBY au Client.

## **8. Obligations du Client**

Le transfert de responsabilité des Services de MYLOBY sera réalisé dès l'acceptation de la Commande par le Client, matérialisant l'accord des Parties sur la chose et sur le prix, et ce, quelle que soit la date du paiement et de la livraison.

Au jour du transfert de responsabilité des Services, le transfert des risques de perte et de détérioration des Objets s'y rapportant, sera réalisé au moment où le Client prendra physiquement possession des Services grâce au Relais Agence ou au transfert en main propre. Les Objets voyageant dès lors aux risques et périls du Client.

Avant toute utilisation des Services, le Client s'engage, à tout moment, à :

- Suivre toutes les instructions transmises, sur tout support, par MYLOBY ;
- Mettre à jour, en temps réel, la disponibilité de tous les emplacements d'Objet dont il dispose ;
- Pour les Relais Agence, mettre à jour, en temps réel, ses horaires d'ouverture ainsi que de fermeture, ce afin d'assurer, en tout état de cause, une consultation effective par tout Master ou Invité, permettant une accessibilité, à tout moment, de tous les Services.

Le Client, les responsables du Relais Agence et Gestionnaires, procèdent de manière diligente à la validation des dépôts et retraits de l'Objet :

- grâce au Code PIN du Relais sur le smartphone de l'Invité qui procède au dépôt de cette Objet ou à la Validation.
- Grâce au code pin reçu par SMS ou par email depuis le smartphone de l'Invité sur son Compte.
- Par toute autre action proposée par l'application MYLOBY et qui implique nécessairement une action de l'une et l'autre des Parties.

Tout changement de Statut de l'Objet requiert obligatoirement un tel transfert.

Le Client garantit à MYLOBY qu'il possède l'ensemble des autorisations et déclarations administratives nécessaires.

Le Client est conscient et reconnaît expressément que toute prestation informatique peut contenir des dysfonctionnements. De plus, il revient au Client l'obligation d'assurer la sécurité de son matériel informatique et de ses accès de connexion (téléphone, ordinateurs, tablette, mot de passe, etc.), notamment face aux vols, aux virus et autres logiciels malveillants. La sécurité comprend la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données. Il est conseillé de mettre en place une politique de sécurité et d'effectuer régulièrement des audits de sécurité.

## **9. Obligations de MYLOBY**

MYLOBY répond d'une obligation de moyen qui ne doit en aucun cas être assimilée à une obligation de résultat.

Le rôle de MYLOBY est limité à la fourniture d'outils de communication à destination des Utilisateurs. Les Utilisateurs sont donc seuls responsables de leurs communications, tant sur le Site que lors de rencontres physiques, avec tout autre Utilisateur de MYLOBY.

Le rôle de MYLOBY peut être complété par la fourniture de matériel de stockage des Objets.

## **10. Licence d'utilisation du logiciel MYLOBY**

MYLOBY met son logiciel et ses Services à la disposition du Client en mode SaaS (Software as a Service ou logiciel fourni en ligne).

MYLOBY concède au Client un droit personnel, non exclusif, non cessible et non transférable d'utilisation des Services, pendant toute la durée du Contrat et pour le monde entier.

Le Client ne peut utiliser les Services que conformément à ses besoins et aux instructions d'utilisation fournies par MYLOBY. En particulier, la licence relative au logiciel MYLOBY n'est concédée que dans le seul et unique but de permettre au Client l'utilisation des Services, à l'exclusion de toute autre finalité.

Le droit d'utilisation s'entend du droit de représenter et de mettre en œuvre les Services conformément à leur destination, en mode SaaS via une connexion à un réseau de communications électroniques.

Le Client ne pourra en aucun cas mettre les Services à disposition d'un tiers non autorisé, et s'interdit strictement toute autre utilisation, en particulier toute adaptation, modification, traduction, arrangement, diffusion, décompilation, sans que cette liste soit limitative.

## **11. Assistance et réclamations**

MYLOBY met à disposition de l'Utilisateur un service d'assistance par téléphone et courrier électronique.

Le numéro d'assistance ainsi que l'adresse d'assistance par courrier électronique sont indiqués sur le site web <https://myloby.com>.

L'assistance par téléphone est accessible aux Utilisateurs du lundi au vendredi et de 9h à 18h.

En cas de difficultés lors de l'usage des services, aucune réclamation ne pourra obtenir satisfaction si le service d'assistance n'a pas été contacté au moment où la difficulté a été rencontrée par l'Utilisateur.

Toute demande d'information, question ou réclamation devra être adressée au service client MYLOBY par :

**Téléphone** : (+33) 9.72.53.43.46

**Courrier électronique à l'adresse suivante** : support@myloby.com

**Courrier postal à** : Myloby 9 rue des Colonnes, 75002 Paris, France.

MYLOBY fera ses meilleurs efforts afin de répondre aux demandes, sans pouvoir garantir de délai de réponse ou de résultat quant au contenu de ses réponses.

## **12. Prestations complémentaires de mise en place de la solution, de formation, de maintenance et/ou d'entretien**

MYLOBY pourra proposer au Client des prestations complémentaires de mise en place de la solution et de formation afin de faciliter la prise en main du logiciel. Ces prestations consistent en l'intervention d'un ou plusieurs collaborateurs ou prestataires auprès du Client pour la réalisation d'un inventaire suivi de l'enregistrement de tous les objets du Client dans son compte et d'une formation en ligne ou en présentiel. MYLOBY pourra également proposer au Client des prestations complémentaires de maintenance et d'entretien du Matériel. Les prestations complémentaires précitées seront proposées au Client et feront l'objet d'une inscription au Devis.

Elles sont soumises aux mêmes conditions financières que l'acquisition de licence du logiciel, ou la vente de Matériel.

A défaut de précision au Devis, les modalités et les délais d'exécution des prestations commandées par le Client lui seront communiquées par écrit dès acceptation du Devis. Les dates d'intervention de MYLOBY seront convenues d'un commun accord entre les Parties.

La signature par les participants d'une attestation de présence à l'issue de la formation dispensée par MYLOBY vaudra acceptation finale par le Client de la bonne réalisation de tous les travaux de mise en place ainsi que de la réalisation de la formation.

## **13. Limitation de responsabilité**

Il est rappelé que MYLOBY n'est pas tenue de vérifier l'identité ainsi que les antécédents judiciaires des Utilisateurs lors de leur inscription aux Services.

MYLOBY ne saurait être tenue responsable de tout cas d'usurpation, escroquerie et autres infractions pénales ainsi que de toute atteinte à l'image ou à la vie privée commises par des Utilisateurs (professionnels ou privés) au moyen du Site, de la Web Application et des Services mis à leur disposition; des propos et informations publiés par les Utilisateurs (professionnels ou privés), dont la nature et la sincérité ne sont pas vérifiées préalablement à leur publication. À titre indicatif, en toutes hypothèses, MYLOBY ne saurait être tenue responsable dans les cas suivants (liste non-exhaustive) :

- a. En cas de manquement sur la procédure de transfert de l'Objet de la part de l'Utilisateur ;
- b. L'impossibilité d'utilisation des Services du fait de l'inscription d'une carte bancaire dite « sécurisée » mais non reconnue par notre service de paiement en ligne (sachant que les autres alternatives proposées n'ont pas été utilisées) ;
- c. Toute utilisation des informations et Services accessibles tant sur le Site que sur la Web Application ;
- d. Toute problématique liée à la défaillance d'un prestataire de MYLOBY (API Smartchain, API de géolocalisation etc.) ;
- e. Toute défaillance du matériel de l'Utilisateur, qu'il en soit propriétaire ou non ;
- f. Toute dégradation naturelle du Matériel, fourni ou non par MYLOBY ;
- g. Toute difficulté d'utilisation de tout Service et/ou Matériel résultant d'un évènement extérieur à MYLOBY, ne relevant pas de l'appréciation légale et jurisprudentielle de la force majeure ;
- h. Tout blocage et/ou problématique d'utilisation ne résultant pas de MYLOBY mais pouvant résulter, sans que cela soit exhaustif, de l'opérateur de l'Utilisateur ;
- i. Faute, négligence, omission, mauvaise utilisation ou défaut d'entretien de la part de l'Utilisateur ou encore non-respect des conseils donnés ;
- j. Problème informatique ou technique du fait du matériel utilisé par l'Utilisateur pour accéder aux Services ;
- k. Problème informatique ou technique reliés au fonctionnement de la Blockchain ayant pour conséquence de porter atteinte à l'enregistrement ou l'édition des logs de traçabilité ;
- l. Non-signalement par l'Utilisateur d'une circonstance ayant entraîné un dysfonctionnement ;
- m. Mauvaise gestion par les Utilisateurs (Invité et Gestionnaire) des délégations de droits concédés par le Master, pouvant notamment entraîner une divulgation non souhaitée de certaines données ;
- n. Illicéité de toute opération et/ou activité de l'Utilisateur ;
- o. Tout retard d'un Service dû aux actions de l'Utilisateur, pour quelque raison que ce soit ;
- p. Tout dommage inhérent à l'usage du réseau Internet tel qu'un virus informatique ;
- q. Tout dommage non matériel indirect ;
- r. Dysfonctionnement ou ralentissement des Services pour cause de maintenance par MYLOBY ou eu égard à une utilisation trop importante des ressources mises à disposition ;
- s. Compatibilité du navigateur : au jour de la rédaction des présentes et sous réserve de toute évolution ultérieure, les Services fournis par MYLOBY couvrent exclusivement une compatibilité avec les navigateurs : Chrome, FireFox, Internet Explorer, Safari.

MYLOBY ne garantit pas que ses Services soient utilisables en cas de défaillance du Fournisseur d'accès à Internet (FAI) de l'Utilisateur ou en cas de toute perturbation d'accès provoquée par l'encombrement du réseau Internet et toutes autres motifs extérieures à MYLOBY et ses prestataires et présentant un caractère de force majeure tel que défini par la législation et la jurisprudence française.

Les Utilisateurs (professionnels ou privés) reconnaissent également que toute utilisation des Services qui n'aurait pas été effectuée selon les indications d'utilisation communiquées par MYLOBY, entraîne de fait la nullité de garantie de fonctionnement, de sécurité et d'anonymat du Service de gardiennage de l'Objet.

#### **14. Responsabilité liée à la garde de l'Objet**

Conformément aux règles de droit commun de la responsabilité civile édictée par les articles 1240 et suivants du Code civil, MYLOBY ne saurait être tenue responsable en cas de perte, de dégradation, de vol, ou de tout autre dommage lié à l'Objet enregistré et transférée, et ce, quel que soit son statut, dans la mesure où MYLOBY n'est jamais le détenteur, même provisoire de l'Objet.

MYLOBY ne saurait spécifiquement pas voir sa responsabilité engagée en cas de perte liée à un acte « *d'imprudence ou de négligence* » aux termes de l'article 1241 du Code civil incombant à un Utilisateur, professionnel ou privé.

MYLOBY ne saurait en aucune façon, au titre de l'article 1242 du Code civil, être considérée comme le gardien de l'Objet, ce quel que soit son statut, dans la mesure où MYLOBY n'en détient pas les pouvoirs d'usage, de contrôle et de direction. MYLOBY ne saurait ainsi, en aucune façon, répondre des préjudices résultant du fait de l'Objet, de son dépôt ou de son retrait.

A contrario, l'Utilisateur et/ou le Client opérant un changement de Statut sur l'Objet sera automatiquement considéré comme étant gardien de cet Objet, avec toutes les conséquences y afférentes.

Dans l'hypothèse où le changement de Statut s'opère depuis un Utilisateur gardien de l'Objet vers un Relais Agence, le Client, le Référent Relais, voire son gestionnaire, deviendra automatiquement gardien de l'Objet, avec toutes les conséquences y afférentes.

La responsabilité des dommages causés par l'Objet, son dépôt ou son retrait, ainsi que la responsabilité en cas de perte, de dégradation (ou de vol), incombe à l'Utilisateur (privé ou professionnel) qui détient l'Objet, en a la garde, au moment de la survenance du fait dommageable, de sa perte, sa dégradation ou son vol.

Dans le cadre du statut « *En Transit* », l'Utilisateur personne privée qui dépose l'Objet en est responsable jusqu'à ce que le Référent Relais ou le Master reconnaisse celle-ci comme dûment transférée. En aucune façon, MYLOBY ne peut voir sa responsabilité engagée en cas de dommage causé par l'Objet, son dépôt, son retrait, sa perte, sa dégradation ou son vol, pendant la période correspondante audit statut.

#### **15. Propriété intellectuelle**

Les marques, les logos, les graphismes, les photographies, les animations, les vidéos et les textes contenus sur le Site, la Web Application et dans les Services sont la propriété de MYLOBY ou de ses partenaires et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans l'autorisation expresse de MYLOBY, sous peine de poursuites judiciaires.

Il est strictement interdit au Client de modifier, copier, reproduire, télécharger, diffuser, transmettre, exploiter commercialement et/ou distribuer de quelque façon que ce soit les Services, les pages du Site et de la Web Application, les contenus des guides et modes d'emploi fournis par MYLOBY ou les codes informatiques des éléments composant les Services accessibles sur le Site et la Web Application.

Le Client concède à MYLOBY une licence d'utilisation des droits de propriété intellectuelle relative au contenu qu'il fournit (textes, graphismes, photographies, vidéos, animations) incluant notamment le droit pour MYLOBY de reproduire, représenter, adapter, traduire, numériser, utiliser aux fins des Services ou de sous-licencier ces contenus sur tous supports de communication électronique ou physique.

Le Client consent expressément à MYLOBY le droit de modifier lesdits contenus afin de respecter la charte graphique des Services ou des autres supports de communication visés ci-dessus et/ou de les rendre compatibles avec ses performances techniques ou les formats des supports concernés. Ces droits sont concédés pour le monde entier et pour toute la durée du Contrat et de l'inscription du Client sur le Site. Le Client s'interdit de copier, reproduire, ou utiliser les contenus relatifs aux autres Utilisateurs.

## **16. Résiliation**

Dans l'hypothèse où il ne serait plus soumis à un quelconque engagement, notamment financier, à l'égard de MYLOBY, tout Client et utilisateur peut résilier son Compte à tout moment, auprès de MYLOBY :

- par envoi d'une lettre recommandée à l'adresse suivante : Myloby / Résiliation – 9 rue des colonnes 75002 Paris
- par email à l'adresse suivante : [support@myloby.com](mailto:support@myloby.com)

La résiliation d'un Compte a pour effet d'interrompre définitivement l'accès à tout Service du Site.

En cas de manquement par le Client à l'une quelconque de ses obligations aux termes des présentes, MYLOBY pourra après mise en demeure envoyée par tout moyen resté sans effet pendant une durée de dix (10) jours ouvrés, couper définitivement l'accès aux Services souscrits, ce par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité.

En cas de manquement grave et/ou répété par un Utilisateur à ses obligations ou affectant son Compte, tel que notamment, fraude, propos injurieux, contrefaçon,

atteinte aux droits des tiers, etc., MYLOBY pourra les priver de tout accès aux Services, sans que ceux-ci puissent prétendre à une quelconque indemnité.

Cette résiliation interviendra sans préjudice de tous les dommages et intérêts qui pourraient être réclamés au Client, à l'Utilisateur ou ses ayants droits par voie judiciaire par MYLOBY en réparation des préjudices subis.

L'Utilisateur sera informé par courrier électronique de la résiliation ou de la confirmation de la résiliation de son Compte.

Toute demande de résiliation par le Client est soumise à un préavis d'un mois.

## **17. Cas de force majeure**

MYLOBY n'encourt aucune responsabilité en cas de non-exécution ou de retard dans l'exécution de l'une de ses obligations si celle-ci résulte d'un fait indépendant de sa volonté et qui échappe à son contrôle.

Est notamment considéré comme tel, tout événement imprévisible, irrésistible et échappant au contrôle de MYLOBY, au sens de l'article 1218 du Code Civil et de la jurisprudence des tribunaux français.

## **18. Non-sollicitation du personnel**

Le Client s'engage à ne pas débaucher le personnel présent ou futur de MYLOBY. La présente clause vaudra même au cas où la sollicitation serait à l'initiative dudit salarié. La présente clause déroulera ses effets cinq années après la fin de la dernière prestation effectuée par MYLOBY au profit du Client. Le non-respect de cette clause sera sanctionné par le versement du Client à MYLOBY d'une indemnité au moins égale au double du montant du salaire brut annuel dudit salarié.

## **19. Contact**

MYLOBY est joignable, pour toute question, par téléphone, mail ou courrier aux coordonnées suivantes :

- **Numéro de téléphone** : (+33) 9.72.53.43.46
- **Site Web**: <https://myloby.com>
- **Siège social** : 9 Rue des Colonnes 75002 Paris

## **20. Protection des données personnelles**

MYLOBY s'engage à respecter et mettre à disposition les outils et démarches simplifiées vous permettant de faire valoir vos droits conformément à la Loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée et au Règlement n° 2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Lors de vos interactions avec nos Services, nous collectons des données à caractère personnel vous concernant pour des finalités de remplir nos obligations contractuelles, conservées dans la Blockchain TEZOS. Nous nous engageons donc à respecter et sécuriser le traitement de vos données et à mettre à disposition les outils et démarches simplifiées vous permettant de faire valoir vos droits conformément au RGPD.

MYLOBY s'engage à faire respecter une protection maximale quant aux données à caractère personnel traitées par nos partenaires (hébergeurs, prestataires informatiques, etc.).

Vous pouvez consulter notre Politique relative à la protection des données personnelles sur notre site : <https://www.myloby.com>

## **21. Dispositions finales**

A titre indicatif, le décompte des délais exprimés en jours, en mois ou en années doit être fait conformément aux dispositions des articles 640 à 642 du code de procédure civile.

La loi applicable pour tout litige concernant les présentes est la loi française. Tout différend relatif à la validité, l'interprétation, l'exécution, la cessation ou la transmission des présentes sera de la compétence exclusive des tribunaux de Paris, à l'exception de toute problématique particulière de droit international privé.

En cas de différend, les Parties s'engagent à faire leurs meilleurs efforts pour tenter de le résoudre à l'amiable, avant toute saisine des juridictions compétentes.

## ANNEXE DROIT DE RETRACTATION

*(Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si le Client non professionnel souhaite se rétracter de sa Commande passée sur le Site, conformément aux CGUV applicables et hors service de duplication de clés)*

A l'attention de MYLOBY :  
9 Rue des Colonnes 75002 Paris  
Email : [support@myloby.com](mailto:support@myloby.com)

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente des services et/ou du matériel ci-dessous :

Commande du : .....

Email de confirmation reçu le : .....

Nom du Client : .....

Adresse du Client : .....